



FICHE D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Nom/Prenom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

Courriel :

Adulte ou Enfant concerné (pour les Familles seulement) Lien de parenté :

Nom :

Etablissement où il est inscrit :

Ami de :

Cotisation

(incluant votre cotisation à l'UNAPEI et à la Fédération Sésame Autisme)

Au choix :

Cotisation de base (50 €)

Cotisation de soutien (90 €)

Abonnement à la revue « Sésame » (35 €)

Don volontaire

TOTAL _____

Règlement

- Par virement à l'HAARP Vie Associative

(IBAN FR76 1751 5900 0008 0129 5447 5711)

- Par chèque à l'ordre de « HAARP VIE ASSOCIATIVE »

N° de chèque : Banque :

Date :

Merci d'adresser votre chèque et cette fiche d'adhésion à :

HAARP Madame JAVET Route Stratégique 95240 Cormelles en Parisis
secretariat@haarp.fr

+ d'infos : www.haarp.fr



FICHE D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

(SUITE)

Je déclare, par la présente, souhaiter devenir adhérent(e) de l'association HAARP.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts ainsi que du règlement intérieur.

Je prends note de mes droits et devoirs en tant que membre de l'association et accepte de verser la cotisation du montant renseigné ci-dessus demandée en contrepartie de l'adhésion.

Fait à, le/...../.....

Signature du membre (précédé de la mention « Lu et approuvé »)

Réduction d'impôt

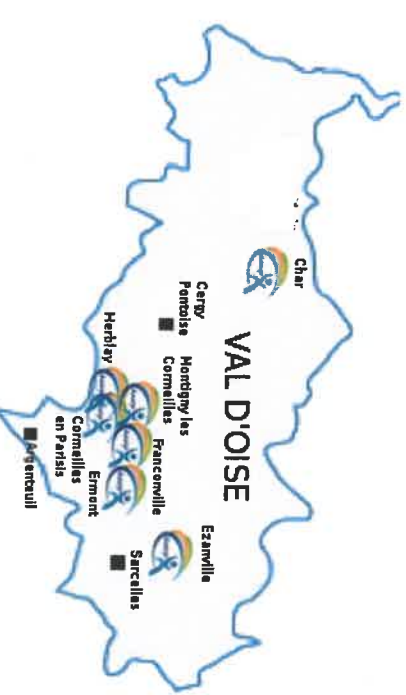
Un reçu fiscal vous sera adressé. En effet, si vous êtes imposable, 66 % de votre don est déductible, à hauteur de 20 % de votre revenu imposable. A titre d'exemple, une cotisation à 90 € ne vous coûte, après déduction fiscale, que 31 €, et un don de 100 € que 34 €.

« Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de : secretariat@haarp.fr »

+ d'infos : www.haarp.fr



*Handicap, Autisme,
Association Réunie du Parisis*



SIEGE SOCIAL

Président : Alain OBADIA

Directrice Générale : Karine WINGEL

Affiliée à : l'UNAPEI et à la FFSA

Septembre 2023



NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Accompagner des enfants, adolescents, adultes, handicapés par suite d'autisme, de handicap mental ou de troubles psychiques : étudier leurs besoins, favoriser leur éducation, leur épanouissement, leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle.

Assurer l'écoute des familles, notamment celle des nouveaux parents et entretenir entre elles des relations d'entraide et de solidarité.

Promouvoir et favoriser la capacité d'initiatives, gérer au sein de ces établissements toute activité susceptible de procurer aux personnes accueillies un mieux-être et notamment une reconnaissance sociale et citoyenne.

Stimuler la recherche concernant l'autisme, le handicap mental et psychique avec troubles de la personnalité et troubles associés.

Dynamiser l'action familiale, base du renouvellement et du développement associatif.

Représenter, en cas de besoin, tant auprès du public que des Pouvoirs Publics, les intérêts des personnes handicapées accueillies.

Favoriser les échanges entre les familles, les professionnels et les administrations.



Association Haarp

+ d'infos : www.haarp.fr



ASSOCIATION HAARP

L'association HAARP gère 11 établissements sur 14 sites où sont accueillies 550 personnes (enfants, adolescents, adultes) autistes, handicapés psychiques ou mentales, orientées par la MDPH, encadrées par plus de 400 professionnels, avec le soutien du Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé. Elle déploie son activité sur le département du Val d'Oise.

Le SIEGE SOCIAL - 01 39 31 59 96



Il représente l'Association et forme le lien entre les Etablissements dont il est en appui expert, de développement et de communication. Il assure une responsabilité juridique, administrative, foncière, financière et du personnel.

Etablissements pour enfants/adolescents 5-20 ans

IME LA CHAMADE - 01 39 31 68 30

Institut Médico-Educatif



Il accompagne 54 enfants ou adolescents répartis sur deux sections (une SEES et une SIPFP) et une classe externalisée ainsi qu'en Service d'Accueil Temporaire ainsi que 6 places en foyer.

IME Le Clos du Parisis - 01 39 97 58 20



Il accompagne 54 enfants ou adolescents ayant besoin de rééducation, d'enseignement et de soutien, d'actions de développement de la personnalité, la communication et la socialisation.

Les Sources - 01 34 13 22 08



Ils accompagnent 56 enfants ou adolescents répartis en deux services : un EMP et un IMPro dont 12 sont en internat. Un SESSAD assure le suivi de 30 jeunes jusqu'à 16 ans.

+ d'infos : www.haarp.fr



Etablissements pour adultes de plus de 20 ans

SAVS La Montagne - 01 34 14 20 98

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Il a pour mission d'accompagner et d'assurer le suivi de 36 personnes handicapées et au plus près de la vie quotidienne et de développer leurs capacités d'autonomie et d'indépendance.



FAM La Montagne - 01 39 31 50 98

Foyer d'Accueil Médicalisé

Il accueille 28 résidents dans son Foyer d'Accueil Médicalisé, 9 dans son Foyer de Vie et 17 dans son Service d'Accueil de Jour.



FAM du Vexin - 01 30 39 49 49

Il accueille 33 résidents répartis dans deux services : Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de Vie et 7 résidents en Accueil de Jour.



Le Grand Cèdre - 01 34 50 14 79

Ils accueillent 93 résidents répartis dans deux services : Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer de Vie et 40 résidents en Accueil de Jour.



Etablissements et Services d'Aide par le Travail

E.S.A.T La Montagne

E.S.A.T Ezanville



Ils accueillent au total 153 personnes en situation de handicap dans leurs différents ateliers.

+ d'infos : www.haarp.fr